

pagus 2

N° 2 - Juin 2016

Cahiers de l'association Castrum Alpes-Maritimes



TOURRETTES-SUR-LOUP & SON TERRITOIRE AU MOYEN AGE

L'ÉGLISE SAINT-GRÉGOIRE

Catherine Poteur

L'église paroissiale de Tournettes-sur-Loup, Saint-Grégoire⁹¹, est située à l'écart de l'agglomération ancienne, à une cinquantaine de mètres au nord-est, en bordure orientale d'un espace ouvert relativement vaste autrefois dénommé "Le Plan", aujourd'hui place de la Libération (fig. 27). Jusqu'en 1895, le cimetière jouxtait encore l'église⁹². L'édifice présente une nef d'un vaisseau, prolongée à l'est par un chœur de plan heptagonal et augmentée, au nord et au sud, de part et d'autre de la dernière travée, de deux chapelles latérales de plan quadrangulaire (fig. 31). La nef est divisée en trois travées, séparées par des arcs doubleaux plein cintre et couvertes chacune d'une voûte d'ogives reposant sur des culots. Le chœur est couvert d'une voûte d'ogives à huit quartiers, reposant sur des culots d'un profil légèrement différent. Les deux chapelles latérales sont couvertes d'une voûte d'arêtes. Un clocher-tour s'élève à l'extrémité sud-est. Une sacristie est construite au nord-est.



Fig. 27.
Extrait du plan
cadastral de
1833 (Arch.
dép. des Alpes-
Maritimes).

Un autel votif des II^e-III^e siècles, dédié au dieu Mercure, est conservé dans le chœur, dans la face arrière du maître-autel⁹³.

LE CLOCHER-TOUR

Le clocher-tour n'est pas homogène : on y repère trois phases de construction.

Un premier état du clocher est conservé jusqu'à un mètre environ au-dessus du mur gouttereau sud de la nef ; il est bien lisible sur les élévations méridionale et orientale, bien que partiellement remanié au plus haut (fig. 28 et 29)⁹⁴. Les deux élévations montrent ainsi les restes de lésènes renforçant la construction aux angles, reliées à leur base et jusqu'à un mètre au-dessus du sol actuel par une plinthe, le tout (lésènes et plinthe) étant placé en ressaut d'une dizaine de centimètres sur les parements proprement dits. L'ensemble de la construction est monté en assises régulières, de hauteurs similaires. On dénombre plusieurs rangées de deux trous de boulin, destinés à l'ancrage de l'échafaudage, régulièrement distribués sur chacune des élévations (cinq sur l'élévation orientale, trois sur l'élévation méridionale) ; ces trous, aujourd'hui obturés par une ou plusieurs pierres, étaient traversants. Les moellons, de calcaire dur, sont de dimensions petites à moyennes et sont sommairement équarris au marteau ; ceux utilisés dans les lésènes ont leurs faces légèrement retouchées. Les joints de mortier sont larges, avec peu de cales. Quelques fragments de tuiles, épaisses de quelques centimètres, vraisemblablement antiques, sont réemployés dans la maçonnerie, en particulier au bas de l'élévation orientale. Ce premier état de construction est médiéval.

Deux autres états du clocher sont visibles au-dessus de l'arrachement des maçonneries se rat-

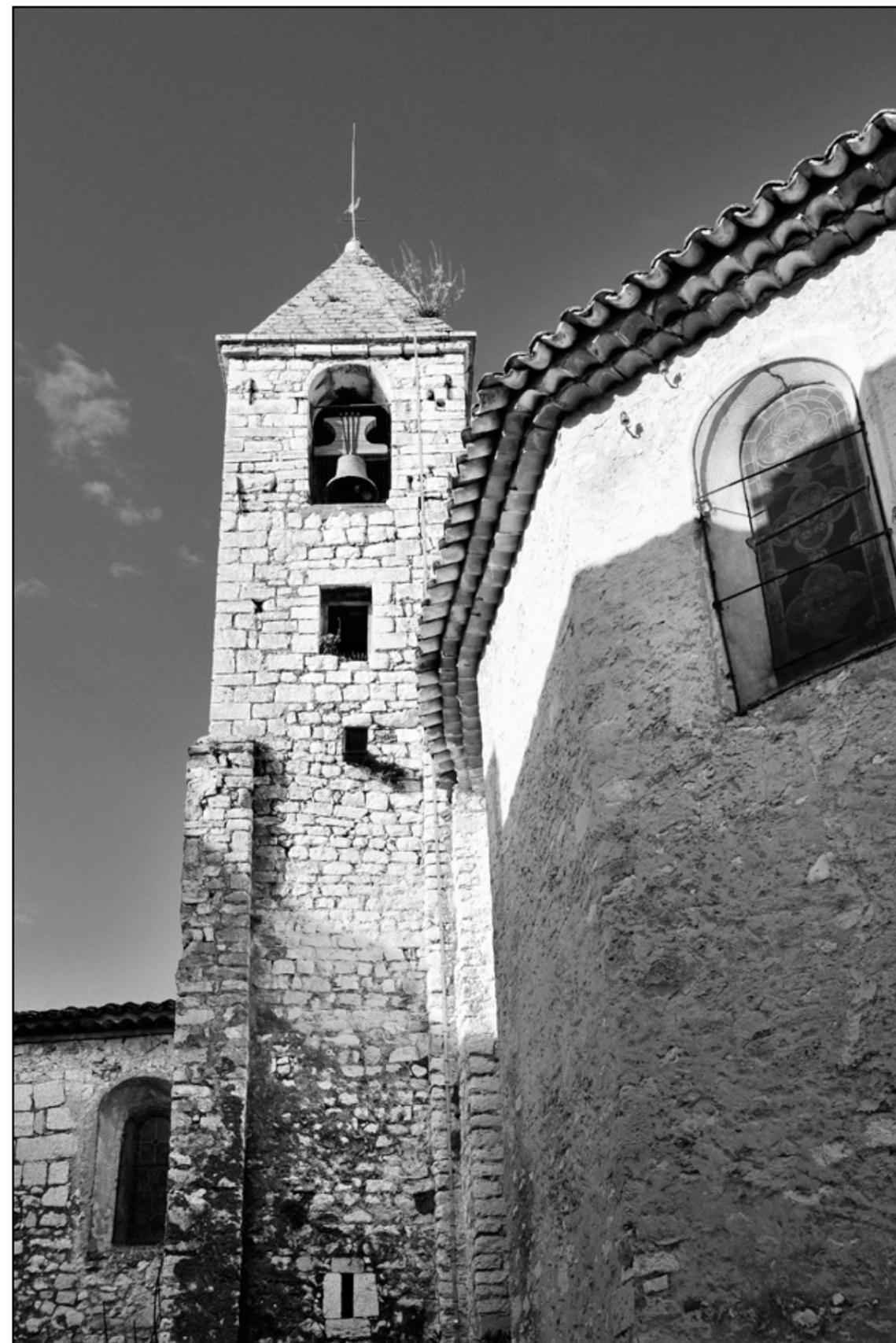


Fig. 28.
Le clocher-tour,
vu depuis l'est.



Fig. 29.
La base de l'élévation orientale du clocher-tour, vue depuis le sud-est.

(fig. 29). Cette baie a été percée après-coup et n'est pas médiévale.

On lit, à la base de l'élévation intérieure nord du clocher-tour, les restes de l'encadrement d'une étroite porte (72 cm) couverte d'un arc plein cintre, contemporaine du premier état (fig. 30). On observe par ailleurs, à 7 mètres au-dessus du niveau du sol intérieur, les restes d'une voûte plein cintre, d'axe nord-sud, également contemporaine de l'état médiéval du clocher. Cette voûte séparait la partie supérieure destinée à abriter les cloches du reste du clocher.

L'ÉLEVATION SUD DE LA NEF

L'élévation sud de la nef n'est pas homogène. Deux modes de construction sont clairement identifiables de part et d'autre d'une solution de continuité⁹⁵ : l'un est visible dans toute la partie orientale de l'élévation, à l'exception du haut du mur ; le second l'est dans toute la partie occidentale et au plus haut de la partie orientale (fig. 32).

Dans la partie orientale de l'élévation, le parement est assemblé en assises régulières. Celles-ci ont un tracé relativement rectiligne mais pas toujours horizontal, et sont de hauteurs inégales, avec une tendance à diminuer du bas vers le haut. On note, au sein des assises, le recours assez fréquent à des pierres de format carré ainsi que la présence de pierres placées sur chant. Les pierres, d'un format moyen à grand, sont toutes en calcaire dur ; leurs faces sont sommairement dressées à l'aiguille et leurs arêtes sont peu soignées. Elles sont assemblées à joints assez minces, sans cales. Des joints soulignés à la truelle sont conservés dans le haut de l'élévation.

Dans la partie occidentale de l'élévation, le parement est également assemblé en assises mais celles-ci sont très sommaires : leur tracé est extrêmement irrégulier, les pierres à l'intérieur d'une même assise variant beaucoup en hauteur ; par ailleurs, on remarque en plusieurs endroits des interruptions dans les assises, donnant lieu à des portions constituées de deux assises de hauteurs plus faibles. Deux arases de chantier, parfaitement rectilignes et horizontales, sont bien repérables ; elles

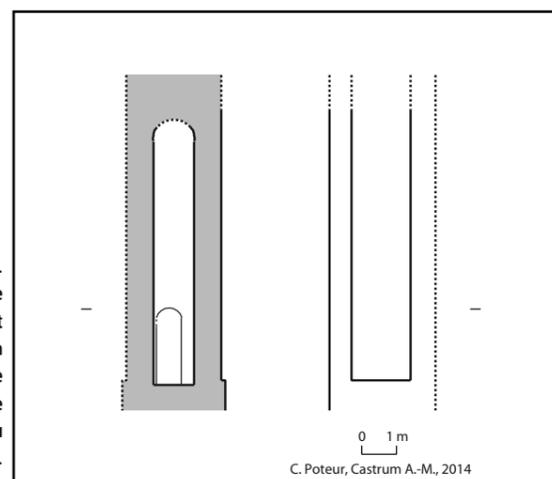


Fig. 30.
Coupe est-ouest et élévation orientale de la partie médiévale du clocher-tour.

tachant à l'état qui vient d'être décrit (fig. 28) : l'un correspond à un niveau campanaire aujourd'hui abandonné, le second n'est autre que le niveau campanaire actuel. Ces deux états, d'après l'analyse de leurs modes de construction, correspondent à des reprises postmédiévales.

Une fente d'éclairage, dont les piédroits sont constitués de deux pierres dressées, posées de chant, est visible à la base de l'élévation orientale

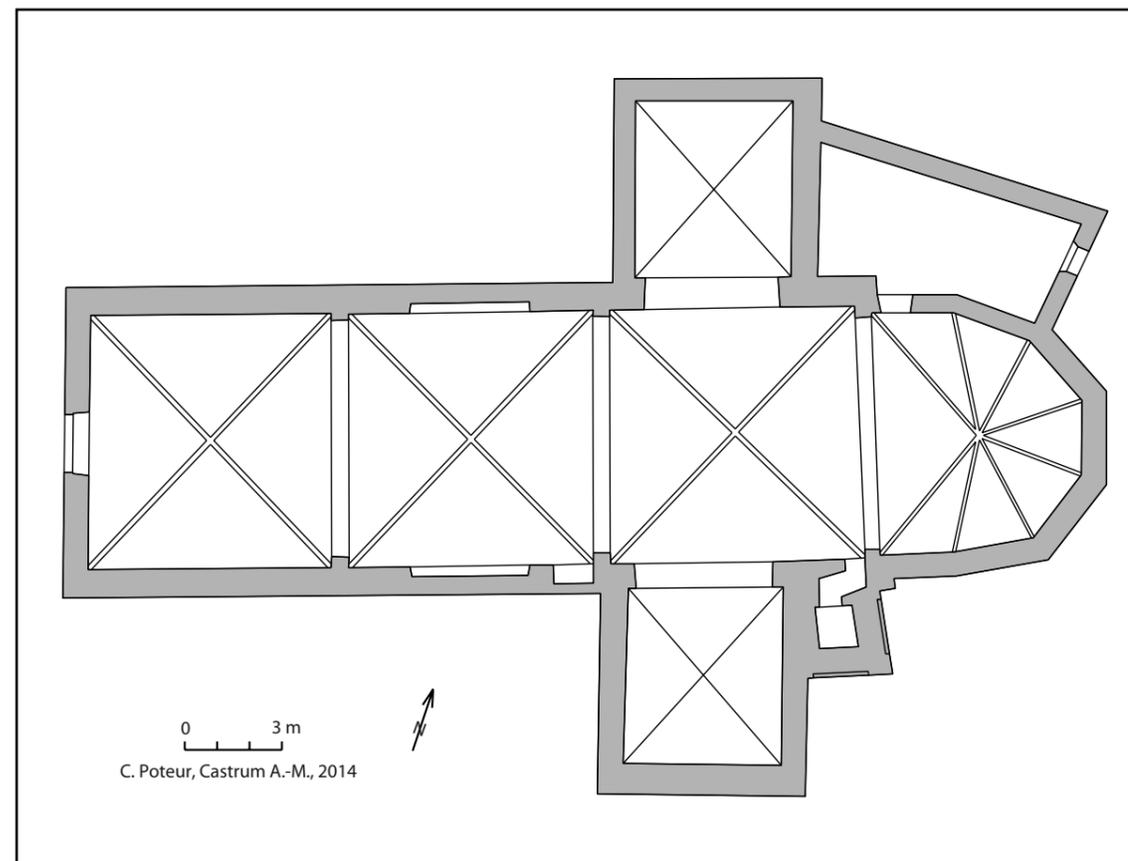


Fig. 31.
Plan de l'église Saint-Grégoire, dans son état actuel.

sont surmontées de trous de boulin, aujourd'hui bouchés. Les pierres utilisées, toutes en calcaire dur, sont de deux types : d'une part, des pierres de dimensions moyennes à grandes, dressées à l'aiguille, d'autre part, des pierres de plus petites dimensions, moins bien travaillées. La proportion de pierres dressées est importante dans les deux tiers inférieurs de l'élévation ; elle l'est nettement moins dans le tiers supérieur, au-dessus de la dernière arase. Toutes les pierres sont assemblées à joints larges, avec d'assez nombreuses cales, en particulier des morceaux de tuile. Il ne fait pas de doute, si l'on considère la médiocre qualité de leur mise en œuvre, que les pierres dressées à l'aiguille utilisées dans cette partie occidentale de l'élévation sont des matériaux réemployés.

Ces deux parties d'élévation correspondent à deux phases de construction distinctes : une phase médiévale (la partie orientale) et une phase plus récente, postmédiévale (la partie occidentale). La phase médiévale, d'après ses caractéristiques de construction, est distincte de celle mise en évidence pour le clocher-tour.

LES BAIES

Deux baies aujourd'hui condamnées sont visibles dans la partie orientale. Il s'agit d'une porte, dont l'encadrement disparaît en partie derrière le mur ouest de la chapelle latérale, et à l'ouest de la porte, d'une baie d'éclairage dont l'appui est situé à 4,30 m au-dessus du sol actuel.

La porte, large initialement d'un peu plus de 1,30 m⁹⁶, est couverte d'un arc plein cintre formé de cinq claveaux dont un très allongé dans le sens de l'arc, extradossés (fig. 33). Ces claveaux, comme les pierres du piédroit occidental qui est le seul à pouvoir être observé, sont dressés à l'aiguille avec plus de soin que les pierres qui constituent le parement et présentent une ciselure périmétrique. On reste un peu perplexe devant la façon dont le piédroit s'inscrit maladroitement dans le parement : en effet, les hauteurs des pierres qui le constituent ne correspondent pas à celles des assises du parement, ce qui a entraîné le recours à de petites pierres pour rattraper les différences de hauteur. Cependant, malgré ces anomalies, la porte n'en est pas moins contemporaine de l'élévation si l'on en

Fig. 32.
L'élévation
méridionale de
la nef.



jugé par la façon satisfaisante dont l'arc s'inscrit dans le parement, de même que par le fait que les assises du mur s'infléchissent sensiblement à sa hauteur.

La baie d'éclairage (fig. 34) est une fente à double ébrasement, dont l'embrasure intérieure a été bouchée ; on note la présence d'un tore de section circulaire à la liaison des deux embrasures. Elle est couverte d'un arc plein cintre formé d'un très long claveau et d'un claveau plus court, extradossés. L'ensemble des pierres qui constituent l'encadrement sont, comme pour la porte, dressées à l'aiguille et présentent une ciselure périmétrique. La baie est clairement contemporaine du mur : on note, comme pour la porte, une légère inflexion des assises du parement à la hauteur de son arc.

Un solin d'étanchéité de toiture est partiellement conservé à la hauteur de l'appui de la baie d'éclairage, ainsi que deux corbeaux-crochets placés à environ 70 cm au-dessous de lui (fig. 33). Ces éléments, d'après la façon dont ils sont ancrés dans le parement, sont eux aussi contemporains de l'élévation. Ils témoignent de la présence, dès la construction, d'un auvent en bois contre le mur gouttereau sud. Le fait que le solin disparaisse derrière le mur ouest de la chapelle latérale et le positionnement



Fig. 33.
Elévation
méridionale de
la nef,
porte médiévale
murée.

du corbeau-crochet oriental laissent entendre que cet auvent se poursuivait autrefois plus à l'est et n'était pas strictement centré sur la porte.

Dans la partie occidentale, une large et haute baie d'éclairage, à double ébrasement, est percée au plus haut du mur. Elle est couverte d'un arc surbaissé, mal lisible. Ses piédroits utilisent des matériaux identiques à ceux utilisés dans le parement. Cette baie est contemporaine de l'élévation.

Fig. 34.
Elévation
méridionale de
la nef,
baie d'éclairage
médiévale
murée.



Immédiatement au-dessous d'elle, une ancienne porte, aujourd'hui murée, recoupée par une baie plus récente, est bien observable. Elle est couverte d'un arc très légèrement surbaissé, formé de deux claveaux très allongés dans le sens de l'arc, extradossés, et d'une clef plus étroite, plus courte en hauteur et non extradossée. Ces claveaux sont dressés à l'aiguille, avec une ciselure périmétrique ; il pourrait s'agir partiellement de remplois. Les piédroits sont formés de pierres non travaillées du côté opposé à l'ouverture, dressées à l'aiguille et présentant une ciselure périmétrique sur trois côtés. Cette porte n'est pas contemporaine de la construction du mur mais a été mise en place après-coup : on lit bien la solution de continuité délimitant la portion de parement remaniée dans laquelle elle s'inscrit. Il s'agit d'une porte desservant autrefois une tribune, à laquelle on accédait vraisemblablement par un escalier en bois⁹⁷.

L'ÉLEVATION NORD DE LA NEF

L'élévation nord de la nef, contrairement à l'élévation sud, est homogène (fig. 35 et 36). Le parement est assemblé en assises, mais ces assises

sont très irrégulières : les dimensions des pierres à l'intérieur d'une même assise sont très variables à tel point qu'en beaucoup d'endroits, le tracé de l'assise s'en trouve profondément perturbé ; d'autre part, on observe très souvent la juxtaposition de portions d'assises. Trois arases de chantier, parfaitement repérables, atténuent cette irrégularité ; elles sont toutes trois surmontées de trous de boulin, aujourd'hui bouchés. Les pierres sont toutes en calcaire dur. Dans le bas de l'élévation, au-dessous de la première arase, elles sont à peu d'exceptions près de dimensions moyennes à grandes et dressées à l'aiguille ; dans le reste de l'élévation, au-dessus de cette arase, elles forment en revanche un mélange de pierres de ce type et de pierres de plus petites dimensions, moins bien travaillées. Toutes, y compris celles qui sont dressées, sont assemblées à joints larges, avec un nombre relativement important de cales, dont des fragments de tuile. L'élévation nord de la nef présente donc un mode de construction comparable à celui décrit pour la partie occidentale de l'élévation sud et se rattache par conséquent à la même phase de construction, postmédiévale. On relève cependant que les pierres dressées en remploi y sont sensiblement plus nombreuses.

Une large et haute baie d'éclairage, à double ébrasement, est percée dans la partie occidentale de l'élévation, au plus haut du mur. Elle est couverte d'un arc surbaissé. À l'exception de quelques blocs de molasse gréseuse taillés spécifiquement, les piédroits utilisent des pierres dressées comparables à celles du parement. La mise en place de cette baie est contemporaine du mur. On peut la rapprocher de celle décrite dans la partie occidentale de l'élévation sud.

L'ÉLEVATION DE FAÇADE

On pourrait penser, de prime abord, que l'élévation ouest de la nef (fig. 38) est partiellement médiévale lorsqu'on observe les assises de pierres dressées présentes à sa base, mais un examen plus attentif montre qu'il n'en est rien : ces pierres, là encore, sont des matériaux réemployés ; pour preuve notamment, l'abondance de fragments de tuiles servant de cales dans les joints. En fait, l'élévation de façade, en dehors d'une plus forte proportion de



Fig. 35.
L'église
Saint-Grégoire,
vue du
nord-ouest
(carte postale,
XX^e siècle,
éd. Cresp,
Tourrettes-sur-
Loup).



Fig. 36.
Vue partielle
de l'élévation
septentrionale
de la nef.

moellons en remploi, montre les mêmes caractéristiques de construction que celles décrites pour la partie occidentale de l'élévation sud et pour l'élévation nord de la nef. On relève d'abord une hétérogénéité de matériaux (des pierres de moyennes à grandes dimensions, dressées à l'aiguille, mais aussi des moellons de plus petites dimensions, plus sommairement travaillés), sans qu'il soit possible de délimiter des solutions de continuité traduisant plusieurs campagnes de construction. L'assemblage des pierres, d'autre part, se fait en assises au tracé très irrégulier et très chaotique, avec de fortes variations de hauteurs de pierres et de fréquentes interruptions ; on note la présence



Fig. 37.
La chaîne
d'angle
nord-ouest de
la nef.

d'arases de chantier, quant à elles parfaitement rectilignes et horizontales, surmontées de trous de boulin. Les joints entre les pierres, enfin, sont

épais et renferment d'assez nombreuses cales (de petites pierres et assez souvent des morceaux de tuile). Par ailleurs, les deux chaînes d'angle, au nord et au sud, emploient des pierres dont les deux faces sont soigneusement dressées à l'aiguille et présentent une ciselure périmétrique (fig. 37 et 38). L'observation de leur liaison avec les parements et la comparaison des niveaux des arases indiquent clairement la contemporanéité des trois élévations ou parties d'élévation nord, ouest et sud-ouest. L'élévation de façade appartient donc à la grande phase de construction postmédiévale mise en évidence sur les deux élévations latérales de la nef.

LA PORTE

Une porte s'ouvre au centre de la façade (fig. 39). Son couverture est un arc légèrement surbaissé, à intrados mouluré non extradossé, formé de cinq claveaux allongés dans le sens de l'arc. Ses piédroits présentent des arêtes abattues en quart-de-rond ; ils sont formés de pierres pour la plupart posées de chant, non travaillées du côté opposé à l'ouverture. Les claveaux de l'arc ainsi que les pierres des piédroits sont en molasse gréseuse ; ils montrent deux types de taille : initialement dressés à la gradine, avec une ciselure périmétrique, ils ont été retouchés à la boucharde sur une partie de leur surface.



Fig. 38.
Vue partielle de
l'élévation de
façade.

Cette porte n'est pas sans présenter des difficultés d'analyse. Se pose d'abord la question de sa chronologie relative par rapport au mur. L'encadrement



Fig. 39.
Elévation de
façade, porte.



Fig. 40.
Porte percée
dans l'élévation
de façade,
clef de l'arc.

s'inscrit en effet mal dans le parement : des coups de sabre sont observables à gauche et à droite, sur toute la hauteur des piédroits, suggérant une mise en place après-coup. Il semble cependant qu'il ne faille pas retenir cette hypothèse. En effet, on ne repère pas de véritable anomalie au niveau du couvrement de la porte ; d'autre part, on constate que les assises de part et d'autre des piédroits ne sont pas dans le prolongement les unes des autres, ce que l'on devrait observer si le mur avait été percé postérieurement à sa construction. Il faut donc considérer que la porte a bien été mise en place au cours du chantier de construction du mur, en proposant le scénario suivant : dans un premier temps, le mur a été monté jusqu'à une certaine hauteur en réservant la place pour l'encadrement de la porte, non encore disponible ; dans un deuxième temps, les piédroits ont été mis en place, puis le couvrement, en même temps que l'on poursuivait la construction du mur.

Ensuite, la clef de l'arc (fig. 40) porte la date : "1551", suivie de quatre caractères dont les deux premiers sont difficiles à identifier mais dont les deux derniers sont les lettres A et D. Or, la gravure de ces quatre caractères est maladroite et ne présente en tout cas pas la qualité de celle des chiffres qui forment la date ; de plus, l'inscription, si on la considère dans sa totalité, n'apparaît pas du tout centrée dans le sens de la largeur du claveau alors qu'elle l'est à peu près si l'on ne prend en compte que la date. Il semble donc que les caractères qui suivent la date aient été gravés postérieurement, par une autre main. Mais cela ne s'arrête pas là : on peut en effet s'interroger quant au fait que la date ait été inscrite aussi près du bord supérieur de la clef, comme si l'on n'avait pas l'intégralité de cette dernière, ainsi que devant la façon dont se présentent les arêtes de certaines des pierres du piédroit nord

et du premier claveau de l'arc du même côté, qui pourrait également laisser penser que ces pierres ont été cassées. Une explication pourrait être qu'il s'agit d'un encadrement de porte en remploi, prélevé quelque part puis remonté à cet endroit.

Un oculus à double ébrasement est percé au plus haut de la façade. Il présente un encadrement au mortier et est vraisemblablement contemporain de l'agrandissement de l'église.

LES CHAPELLES LATÉRALES ET LE CHEVET

Les deux chapelles latérales et le chevet ne méritent pas de description détaillée dans la mesure où leur date de construction est relativement récente et inscrite dans leurs maçonneries. Pour chacune des chapelles latérales, un bloc de l'une des chaînes d'angle, en molasse gréseuse, porte une inscription : "1645 PRE 7 BRE" pour la chapelle sud, "1648 MAI" pour la chapelle nord. Dans le pan d'élévation central du chevet, une pierre de calcaire dur, finement dressée, porte la date : "1861"⁹⁸.



Fig. 41.
La chapelle
latérale sud,
vue depuis
l'ouest.



Fig. 42.
L'élévation
occidentale
de la chapelle
latérale sud.

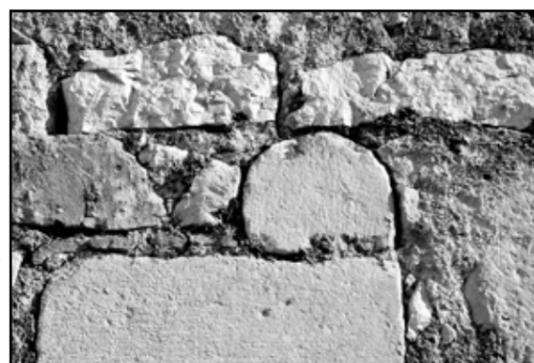


Fig. 43.
Fragment de
colonnnette
adossée,
en remploi.



Fig. 44.
Bloc de
calcaire dur
en remploi, de
tracé circulaire.

Il faut cependant signaler la présence, dans les élévations de la chapelle latérale sud (fig. 41 et 42), d'un certain nombre de remplois. Il s'agit d'une part de pierres de calcaire dur de moyennes à grandes dimensions, dressées à l'aiguille, réutilisées principalement dans la partie supérieure des élévations. Il s'agit d'autre part de plusieurs moellons de molasse gréseuse finement dressés à la gradine et présentant une ciselure périmétrique, dont l'un, situé au nord du bloc de la chaîne d'angle qui porte l'inscription datée, dans l'élévation occidentale, pourrait être un fragment de colonnette adossée (fig. 43). On relève par ailleurs quatre autres moellons de molasse gréseuse dans un état plus dégradé (trois sur l'élévation ouest, un sur l'élévation sud), portant un décor⁹⁹. On repère enfin, dans le bas de l'élévation occidentale, deux blocs de calcaire dur dressés à l'aiguille, dont l'un montre une découpe selon un angle obtus très ouvert et l'autre un bord de tracé circulaire. Ce dernier (fig. 44) pourrait avoir été un claveau.

PROPOSITION D'ÉVOLUTION DE L'ÉDIFICE

ÉTAT 1 : XI^E SIÈCLE

La partie inférieure du clocher-tour est l'élément le plus ancien de toutes les maçonneries conservées en élévation. Son mode de construction comme le décor de lésènes qu'on y observe le rapprochent en effet d'un certain nombre d'édifices de la région que l'on s'accorde à situer chronologiquement au XI^e siècle. On peut mentionner par exemple le clocher-tour de l'église paroissiale de Saint-Vallier-de-Thiey (pour son état le plus ancien), celui de l'ancienne église Notre-Dame de Colla à Carros, ou encore celui de la chapelle Notre-Dame de Vie à Mougins. L'identification de cette première phase de construction est particulièrement importante, puisqu'elle permet de faire remonter la fondation de l'église Saint-Grégoire au XI^e siècle.

Nous avons peu d'éléments pour restituer le plan de l'église dans ce premier état, puisqu'il n'en est conservé que le clocher-tour. Le tracé proposé (fig. 45) est fondé sur les informations dont on dispose, tirées de l'analyse d'édifices de la même

époque mieux préservés. Il en est ainsi des proportions retenues pour l'abside semi-circulaire et pour la nef, de l'épaisseur des murs ainsi que du positionnement du mur gouttereau par rapport au clocher-tour. Concernant ce dernier aspect, nous avons pris le parti de restituer l'église de telle sorte que l'élévation orientale du clocher-tour soit placée dans l'alignement de l'épaule qui marque la liaison entre la nef et l'abside, ce qui est la disposition que l'on observe habituellement. Il nous paraît en effet difficile que le massif de maçonnerie visible aujourd'hui à l'angle sud-est du clocher-tour et sur lequel démarre le premier pan du chevet polygonal actuel puisse avoir constitué, initialement, la chaîne d'angle du mur gouttereau de l'église du XI^e siècle. Certes, sa liaison avec le clocher-tour est mal lisible et donc difficile à interpréter, mais la façon dont il masque en partie la lésène d'angle placée à cet endroit est anormale ; de plus, cela signifierait que le clocher a été construit en prenant partiellement appui sur le mur gouttereau, configuration dont nous ne connaissons aucun exemple.

L'autel votif antique mentionné plus haut pourrait avoir servi de pied d'autel pour cette église du premier état.

ÉTAT 2 : PREMIÈRE MOITIÉ OU MILIEU DU XIII^e SIÈCLE

La partie orientale de l'élévation sud de la nef actuelle se rattache à une seconde phase de construction, également médiévale. Ce sont là encore les caractéristiques architecturales qui permettent d'avancer une datation, en particulier le type de la baie d'éclairage conservée au plus haut du mur. On peut en effet citer un certain nombre d'édifices présentant des baies comparables : l'ancienne église Saint-Pierre à Saint-Jeannet, l'église Saint-Laurent à Saint-Laurent-du-Var, l'ancienne église Notre-Dame de Sardaigne à Saint-Cézaire-sur-Siagne, l'église cathédrale Notre-Dame de Grasse... Les textes, le plus souvent, ne permettent pas de préciser la date de construction de ces églises, sauf dans le cas de la cathédrale de Grasse pour laquelle le contexte historique permet d'en situer l'érection dans le courant du deuxième quart du XIII^e siècle¹⁰⁰. On peut donc proposer que l'on soit à Tourrettes en présence d'une phase de reconstruction de l'église

Saint-Grégoire dans la première moitié ou plus vraisemblablement vers le milieu du XIII^e siècle.

La restitution de l'église dans ce second état (fig. 45) se heurte à plusieurs incertitudes, à commencer par celle de savoir quelles sont les parties de l'ancien bâtiment qui ont été concernées par ces travaux de reconstruction. Un nombre très important de pierres dressées à l'aiguille, en remploi, a été relevé dans les élévations de la nef actuelle et des chapelles latérales. Ces pierres peuvent être rapprochées de celles utilisées dans la portion conservée du mur gouttereau de l'église de l'état 2. Il paraît donc très probable que la nef ait été entièrement reconstruite au XIII^e siècle. Il est moins aisé de savoir ce qu'il en a été de l'abside. On ne dispose en effet que d'un seul argument, un peu fragile, à savoir l'absence totale de remplois, dans le bâtiment actuel, susceptibles de provenir des parements d'une abside semi-circulaire du milieu du XIII^e siècle, à savoir des pierres aux faces dressées et incurvées. Ceci laisserait plutôt penser que l'abside de l'église du XI^e siècle n'a pas été reconstruite mais conservée dans le nouvel édifice.

La restitution de l'église est donc proposée dans cette hypothèse où l'église de l'état 2 aurait réutilisé l'abside de l'état 1. La nef a été dessinée en positionnant le mur pignon occidental à l'endroit où on lit la solution de continuité verticale sur l'élévation méridionale de la nef actuelle. Autrement dit, il a été retenu comme hypothèse le fait que, lors des travaux d'agrandissement de l'église au cours de la phase suivante, le mur gouttereau sud de l'église du XIII^e siècle ait été préservé sur toute sa longueur et donc que la solution de continuité corresponde à l'arrachement de sa chaîne d'angle ouest. Une baie d'éclairage, identique à celle encore existante, est restituée, ouvrant sur la troisième et dernière travée de la nef. L'élément en remploi dans l'élévation occidentale de la chapelle latérale sud pourrait avoir constitué l'un des claveaux de l'arc de cette seconde baie.

La question se pose de savoir pourquoi on réalise de tels travaux au XIII^e siècle. Il se peut qu'on ait souhaité agrandir l'église mais il est difficile de savoir ce qu'il en est dans la mesure où on ne connaît pas avec certitude les dimensions du premier bâtiment. Il est en tout cas assez probable qu'on

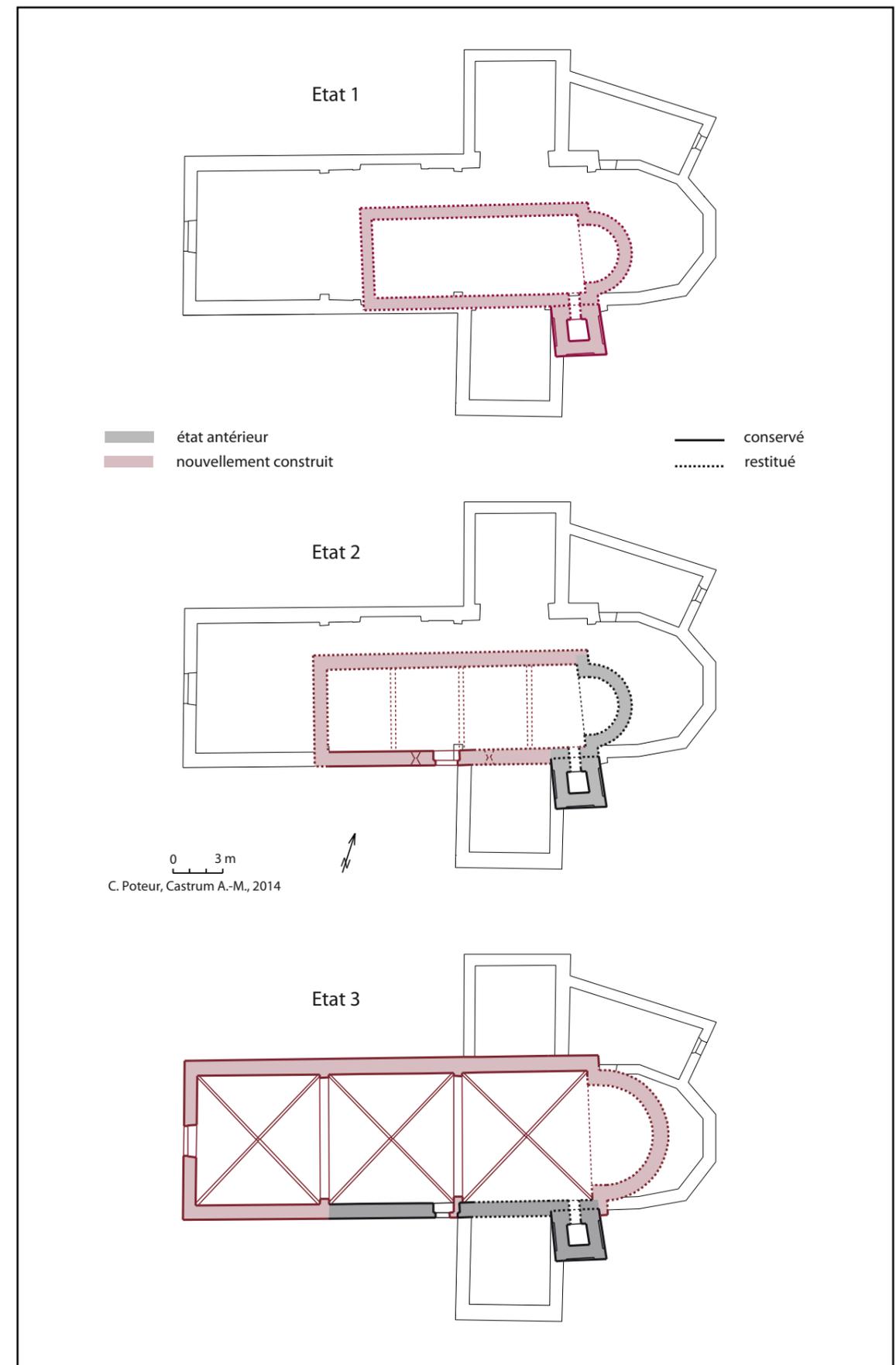


Fig. 45. Proposition de restitution du plan des trois états successifs de l'église Saint-Grégoire.

ait voulu moderniser l'édifice en remplaçant l'ancienne nef charpentée par une nef couverte d'une voûte maçonnée, processus assez habituel à cette époque. L'épaisseur des murs gouttereaux mesurée au niveau de l'embrasure de la porte murée est d'un peu moins de 90 cm, mais elle peut avoir été suffisante pour soutenir une voûte si la largeur de la nef n'était pas trop importante¹⁰¹. De même, la hauteur à laquelle est placée la baie d'éclairage est relativement élevée par comparaison à d'autres baies visibles sur des édifices de la même époque. Cela n'exclut cependant pas qu'une voûte ait pu démarquer à son niveau, la corniche recevant la retombée du berceau brisé ayant pu éventuellement s'interrompre pour laisser place au couverture intérieur de la baie¹⁰².

ÉTAT 3 : SECONDE MOITIÉ DU XVI^E SIÈCLE

La partie occidentale de l'élévation sud de même que les élévations nord et ouest de la nef actuelle appartiennent à une troisième phase de construction, postmédiévale. Les travaux consistent en un agrandissement de l'édifice, la nef étant ainsi augmentée en longueur mais également en largeur, et ceci de façon très significative (fig. 45) : le mur pignon est reconstruit plus à l'ouest de presque huit mètres tandis que le mur gouttereau nord est déplacé vers le nord de presque trois mètres. L'abside médiévale, d'autre part, est démolie et remplacée par une nouvelle abside aux dimensions plus importantes. Celle-ci peut être restituée sans grande difficulté : sur le plan cadastral de 1833, l'église est en effet représentée munie d'un chœur semi-circulaire qui ne peut être que celui de ce troisième état. La superposition de ce plan et du plan topographique actuel fonctionne bien et amène à la restitution proposée : l'entrée de l'abside, intérieurement, se faisait au même endroit que celle du chœur polygonal actuel ; extérieurement, les épaulements relativement importants qui marquaient sa liaison avec la nef coïncidaient, au nord, avec la chaîne d'angle que l'on peut encore observer depuis la pièce placée au-dessus de la sacristie, et au sud, avec le massif de maçonnerie que nous avons décrit, appuyé sur la lésène d'angle nord-est du clocher-tour.

Du point de vue de la datation, il faut d'abord s'appuyer sur les résultats de l'analyse de la porte percée dans l'élévation de façade, portant la date 1551. Il a été conclu que la mise en place de cet encadrement de porte était bien contemporaine de la phase d'agrandissement de l'église correspondant à l'état 3 mais qu'il s'agissait vraisemblablement de la réutilisation d'un encadrement de porte placé initialement à un autre endroit. Le plus probable est qu'il provienne de l'église elle-même ; il pourrait correspondre au percement d'une porte, en 1551, dans le mur pignon occidental de l'édifice encore dans son état médiéval, en complément de celle existante, dans le mur gouttereau sud. Les travaux d'extension de l'église, dans ce cas, ne dateraient donc pas de 1551 mais seraient un peu postérieurs. D'autre part, les comptes-rendus de visites pastorales de la première moitié du XVII^e siècle ne font aucunement allusion à des travaux d'envergure durant cette période, antérieurement à la construction des deux chapelles latérales en 1645 et en 1648. De plus, le constat dressé par l'évêque Pierre du Vair en 1603 de la petitesse et souvent du mauvais état des différents autels, comme la mention par le même prélat en 1619 de l'état de délabrement du pavement, par exemple, laissent entendre que les travaux n'ont pas été réalisés récemment¹⁰³. On peut donc raisonnablement penser que l'agrandissement de l'église a eu lieu dans le courant de la seconde moitié du XVI^e siècle, sans pouvoir être plus précis¹⁰⁴. Il est bien évidemment à mettre en relation avec un accroissement de la population dont les comptes-rendus de visites pastorales font état à partir de l'extrême fin du XVI^e siècle¹⁰⁵ mais qui pourrait s'être amorcé dès la première moitié de ce siècle¹⁰⁶.

L'ANCIENNE ÉGLISE SAINT-MARTIN

Catherine Poteur



Fig. 46.
L'ancienne
église
Saint-Martin,
vue depuis le
nord.

Des vestiges de l'ancienne église Saint-Martin sont conservés, aujourd'hui intégrés à une villa située à un peu plus d'un kilomètre à l'ouest de l'agglomération de Tourrettes-sur-Loup, immédiatement en amont de la petite route appelée "chemin de Saint-Martin" qui suit le tracé de la voie menant autrefois de Tourrettes à Courmes, en passant par Courmettes (fig. 2)¹⁰⁷. La construction est implantée en bordure méridionale d'un replat allongé d'ouest en est, légèrement incliné vers le sud.

Les restes de l'église occupent le tiers nord de la résidence actuelle (fig. 48). La nef, dont la ruine a été réutilisée pour créer un espace habitable com-

plémentaire vers 1999, est encore partiellement discernable à l'ouest (fig. 46). Dans son prolongement, à l'est, subsiste l'amorce méridionale d'une abside semi-circulaire et, à la jonction entre celle-ci et la nef, à la base de ce qui se présente aujourd'hui comme une tour, une annexe latérale de plan quadrangulaire, vraisemblablement une chapelle, autrefois largement ouverte sous un grand arc plein cintre. À l'est et au nord, un muret prolonge ce qui reste du mur de l'abside, dessinant deux lobes. Si le premier d'entre eux reprend plus ou moins le tracé de l'ancien chevet semi-circulaire, le second, qui restitue une annexe latérale de plan semi-circulaire au nord, n'a en revanche aucun fondement, comme on le verra ci-dessous.